EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2026

AR Prefecture
016-211601422-20261015-2026_10_15_40-DE
Reçu le 20/10/2026

MAIRIE DE

LA FORÊT DE TESSÉ

Charente

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 8
Absents excusés : 2
Pouvoir : 1
Votants : 9

Date de la convocation
09/10/2026

Date d'affichage
20/10/2026

2026_10_15_40

Objet de la délibération :

Parc éolien « éoliennes de la Sabline » sur les communes de Villiers le Roux et la Magdeleine

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

L'an deux mille vingt-six et le quinze octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame AUDOIN Vanessa, Maire.

Présents : Mme AUDOIN Vanessa, Mme AGUER Emilie, M. BEAU Jean-Claude, M. GRANIER Arnaud, M. JOUANAUD Yoann, Mme PHILIPPOT Jessie, Mme THOMAS Sophie, M RIVIERE Arnaud

Pouvoir : Mme RAVAUD Dominique donne pouvoir à M. BEAU Jean-Claude

Absents excusés : Mme CLEMENTE-MILAN Amanda, M. SIOURAY Johann

Secrétaire de Séance : Mme AGUER Emilie

Suite à une présentation du projet éolien « éoliennes de la Sabline » sur les communes de Villiers le Roux et la Magdeleine, Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Compte tenu de la multiplicité des parcs éoliens déjà présents sur le territoire conduisant à un effet de saturation visuelle et un encerclement des zones d'habitat,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal se prononcent à l'unanimité contre le projet éolien « éoliennes de la Sabline » :

- 0 voix pour
- 8 voix contre
- 1 voix absention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Madame le Maire,
AUDOIN Vanessa

